

Agenda

TOUS LES MARDIS JUSQU'À FIN SEPTEMBRE -

Atelier découverte à la boulange traditionnelle - De 8h à 15h - Centre-bourg

JUSQU'AU 8 SEPTEMBRE - Concours photo amateurs - Détails dans les actualités de la médiathèque

LUNDI 8 JUILLET - Conseil municipal - 19h - Mairie

SAMEDI 13 JUILLET - Atelier d'écriture (16h) et scène ouverte slam (19h) - Baranoux

DIMANCHE 21 JUILLET - Fabrication de papier recyclé - De 10h à 12h, 8 euros / personne, sur inscription au 06.81.38.35.90 - Baranoux

LUNDI 29 JUILLET - Journée couture (trousse de toilette) - De 9h à 16h - Médiathèque

SAMEDI 3 AOÛT - « La Famille Orgoptère », contes en musique (16h), spectacle de clown (18h), concert spectaculaire (20h30) - Mare aux Mortiers

DIMANCHE 4 AOÛT - « À dimanche sur le Canal », pot offert par la mairie et concert par « Les Cahotiers de Vilaine » - Mare aux Mortiers - 12h / 14h30

DIMANCHE 4 AOÛT - « La Famille Orgoptère », spectacle de clown (14h30) et concert spectaculaire (17h) - Mare aux Mortiers

LUNDI 5 AOÛT - Hommage à René Potiron - Cimetière - 11h

DIMANCHE 11 AOÛT - La Nef des Fous, écriture, danse, cirque, marionnettes - À partir de 19h - Mare aux Mortiers

DIMANCHE 18 AOÛT - « La Robe à Fleur », théâtre et chansons - 16h - Baranoux

DIMANCHE 25 AOÛT - Démonstration de Parkour - 16h - Baranoux

MERCREDI 28 AOÛT - Journée couture (sac repas) - De 9h à 16h sur inscription au 02.99.57.86.20 - Médiathèque

VENDREDI 30 AOÛT - « Fête de l'Été », jeux, guinguette, musique, danse - De 14h à 20h - Espace Glenmor

VENDREDI 6 SEPTEMBRE - Forum des associations - de 16h45 à 19h - Espace Glenmor

SAMEDI 21 SEPTEMBRE - Journée des nouveaux arrivants - De 10h à 12h - Mairie

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE - « Place au Village » marché des productrices et créateurs, jeux, animations - De 10h à 18h - Centre-bourg

» COMMISSION VIE LOCALE

Animations estivales

3 et 4 août « La Famille Orgoptère » et « Les Cahotiers de Vilaine »

Après des ateliers de créations artistiques dans plusieurs centres d'accueil de loisirs de VHBC dont Saint-Senoux, « La Famille Orgoptère » (Compagnies Libre et Vibrato Mécanique) vous propose un week-end de restitution à la Mare aux Mortiers les 3 et 4 août. Le samedi verra s'enchaîner contes en musiques, clown et concert spectaculaire à partir de 16h. Le lendemain, rendez-vous dès 12h pour un pot offert par la municipalité dans le cadre d'« A dimanche sur le Canal », moment convivial organisé par les Escales Fluviales de Bretagne. Il sera rythmé par « Les Cahotiers de Vilaine » et illustré par une exposition picturale et photographique. « La Famille Orgoptère » prendra ensuite le relais pour une ultime représentation clownesque à 14h30 pour finalement conclure à 17h ce week-end avec son concert spectaculaire Le Voyage des Semences.



Petite restauration, buvette, jeux en bois et d'extérieur seront également de la partie tout au long de ce week-end à la Mare aux Mortiers. Le parking s'effectuera à proximité et si les spectacles proposés sont gratuits grâce à la contribution de la municipalité, tout soutien aux compagnies et artistes impliqué.es reste le bienvenu.

30 août « La Fête de l'Été » du service enfance-jeunesse

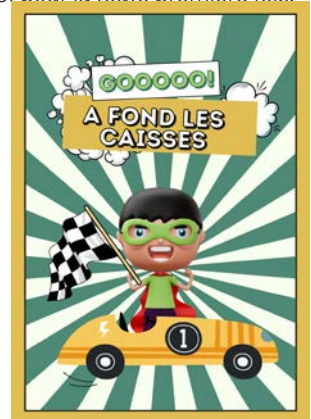
L'accueil de loisirs et l'Espace Jeune de Saint-Senoux organisent une nouvelle fois leur « Fête de l'Été » à l'Espace Glenmor de 14h à 20h. Dans une ambiance guinguette, venez profiter du bal intergénérationnel et des nombreux jeux à disposition des petit.es et grand.

es. L'occasion de faire le plein d'énergie avant la rentrée !

22 septembre « Place au Village »

La municipalité de Saint-Senoux vous propose la 9^{ème} édition du marché des productrices et créateurs le dimanche 22 septembre de 10h à 18h. Ce marché local, couplé aux animations prévues lors de cette seconde journée européenne du Patrimoine 2024 (théâtre, exposition, troc/livres de la médiathèque, visite du clocher...) forment cet événement intitulé pour la cinquième année consécutive « Place au Village ». Plusieurs associations communales sont impliquées dans cet événement où un accent tout particulier sera mis sur le rôle historique du cheval en Bretagne.

Enfin et pour la toute première fois,



l'Espace Jeunes organisera une course de caisse à savon ! Une caisse à savon est un véhicule bricolé sans moteur, bien plus proche du karting que de la voiture, à pédales ou non, et se déplaçant par la seule force de la pesanteur. Un outil directionnel type volant ainsi qu'un système de freinage à la qualité plus ou moins douteuse sont des détails à ne pas négliger. L'inscription est fixée à 10 euros par équipage et des prix seront remis au meilleur chrono, au plus bel équipage costumé ainsi qu'à la caisse à savon la plus originale. Pour y participer, veuillez contacter le 06.30.89.06.73. ou écrire à enfancejeunesse@saintsenoux.fr.

11 août « La Nef des Fous »

En tournée sur la Vilaine et le Canal de Nantes à Brest, « La Nef des Fous » de la Compagnie Fata Morgana fait à nouveau escale à Saint-Senoux le dimanche 11 août à la Mare aux Mortiers pour le troisième et dernier triptyque de son spectacle pluridisciplinaire et nautique en son et lumière. La danse y côtoie le cirque, le théâtre et les marionnettes, portés par des artistes professionnels.

« Ces fantasques heureux vivent sur ce bateau. Ils débarquent sur vos berges, pour vous donner à voir ce qu'ils observent, leurs façons de questionner le monde. Vous êtes nos hôtes dans un réel qui n'est qu'une plateforme d'envol dans les murs de leurs intérieurs. Le temps est donné à la dérive, à l'écoute de cette ode à la folie. Et la question flotte dans l'air : Qui sont les fous ? »

Vous êtes invité.es à vous immerger dans leur maison éphémère qui se déploie devant vous. Les berges sont investies par ces maboules, une buvette, une caravane-galette... Nous vous invitons à vous joindre à nos folies, et vous proposons un moment d'écriture à quai in situ.

Nous sommes principalement en autoproduction. Nous pratiquons une entrée à prix libre avec un prix suggéré à 10 euros pour les adultes et 5 euros pour les enfants. Et s'il vous plaît... Prévoyez la monnaie !



PROGRAMME :

19h Ouverture du site avec un moment d'écriture

19h30 Première surprise

20h45 Spectacle

21h30 Deuxième surprise

» MOT DE LA MINORITÉ

La boulangerie, commerce essentiel de notre village

La fermeture de la boulangerie impacte beaucoup d'entre nous. Plus qu'un commerce alimentaire, celle-ci favorise par son activité les échanges, les rencontres, et contribue au dynamisme économique et social de notre bourg.

Un peu d'histoire...

En avril 2007, la commune retrouve une boulangerie après de nombreuses années sans ce service essentiel. Pour ce faire, elle a racheté et rénové une ancienne maison, équipant le lieu avec le matériel nécessaire afin de faciliter l'installation d'un premier couple de boulangers qui sera locataire des murs et qui remboursera le matériel par mensualités. Ces derniers ont exercé pendant neuf ans, avant de vendre en 2016 leur fonds de commerce et le matériel à M & Mme Boché. En 2019, pour renforcer la dynamique commerciale, la mairie et les boulangers ont collaboré : la mairie a financé l'extension, tandis que les boulangers se sont chargés de l'aménagement du magasin.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Malheureusement après 8 années d'activité, les boulangers ont baissé le rideau dans le cadre d'une liquidation judiciaire ; procédure qui réduit fortement les marges de manœuvre de la commune. Cependant, malgré cette liquidation, l'intérêt manifesté par plusieurs professionnels est plutôt encourageant. Nous attendons les conclusions de la mandataire judiciaire dans les prochains jours et continuons de travailler de concert avec la majorité pour donner les moyens à la commune d'accueillir rapidement de nouveaux boulangers. Nous vous tiendrons informés de l'avancée de ce dossier.

Bonnes vacances !

Alors que l'été peine à arriver, nous souhaitons à chacun d'entre vous une saison pleine de joie, de détente et de moments inoubliables en famille et entre amis. Profitez des beaux jours pour vous ressourcer et découvrir les merveilles de notre région.

► G. Dubourg, B. Marot, JP Cormier ; elusminoritairesaintsenoux@gmail.com

ADS prend soin de vous et de vos proches

Créée en 1999, l'Association ADS intervient sur tout le secteur de VHBC auprès de familles, actifs, personnes âgées ou en situation de handicap. ADS propose des prestations d'entretien de domicile et de repassage, de garde d'enfants en périscolaire, des prestations d'aide à domicile 7j/7 : aide au repas, aide à la toilette, aide aux courses, assistance administrative, aide à la mobilité, avec le démarrage de prestations le week-end. Des prestations auprès de personnes en sortie d'hospitalisation, dans le cadre d'une prise en charge de la mutuelle. 50 salariés évoluent au sein de l'Association, pour vous accompagner dans votre quotidien. Nos prestations sont éligibles à la réduction d'impôts, à l'APA ainsi qu'à la PCH et CMG.

► Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au 02 99 57 39 87 ou par mail contact@ads-guichen.f

Boulangerie traditionnelle

Venez mettre la main à la pâte !

La Mie Résistante est une boulangerie traditionnelle itinérante originaire du territoire, soucieuse de partager savoirs et histoires. Après un périple de plusieurs mois à travers la France et grâce à son four mobile, elle vous propose des ateliers découverte à la boulange tous les mardis de juillet, août et septembre. Ils auront lieu en centre-bourg à partir de 8h avec une sortie du pain prévue aux alentours de 15h. Ces ateliers sont gratuits, il faut simplement s'inscrire sur la page Facebook de La Mie Résistante ou la contacter par téléphone au 07.83.67.25.78.

Hommage à René Potiron, mort pour la France

Été 1944. A la suite du Débarquement et à la suite d'après combats dans le bocage normand, les Alliés sont aux portes de la Bretagne fin juillet. Pour les troupes d'occupation allemande dans la région, l'heure est au départ. Bombardés par l'aviation anglo-américaine, harcelés par la Résistance, les soldats allemands cherchent à fuir le piège allié qui se referme sur eux dans un climat anxieux.

Pour la population française, l'atmosphère est bien différente... De nombreuses familles déplacées par la guerre entrent dans la région de leur exil forcée. Parmi elles se trouve celle de René Potiron, un adolescent nantais réfugié avec ses parents chez des proches à Saint-Senoux. Chaque matin, il se rend en bicyclette à Pléchéhâtel où il travaille comme ferronnier.

Ce samedi 5 août, René enfourche son vélo et se dirige vers la Vilaine sous les premières lueurs du jour. Il est six heures du matin et alors qu'il vient de traverser la voie ferrée au niveau des Fossés, sa route croise celle d'une colonne allemande en retraite. Des coups de feu éclatent. René s'effondre. Victime civile de la guerre, il est mort pour la France. René Potiron avait 16 ans.

Son destin tragique est aussi notre histoire, c'est pourquoi la section sennonaise de l'Union Nationale des Combattants (UNC) vous invite à lui rendre hommage au cimetière de Saint-Senoux où il repose, le lundi 5 août à 11h.

L'écho du Courti

Le potager prend forme et les plantations s'épanouissent. La haie morte se remplit avec les tailles effectuées par les Services techniques. Une habitante de la commune, Aurélie Derrien, nous a également fait don d'un magnifique tableau qui décore parfaitement le lieu. Les enfants de l'école Notre Dame sont venus repiquer leurs semis et ont profité de l'occasion pour rapporter quelques plants pour les bacs de leur école. N'hésitez pas à venir nous retrouver au jardin tous les mercredis de 14h à 16h et les samedis de 10h à midi. À bientôt !





Bulletin de participation et règlement du concours

BIBLIOTHÈQUES DES VALLONS
Concours photo
Jusqu'au 8 septembre
Gratuit



Thème : Plein les yeux
Lumière, ombre, perspective, formes, couleurs, trompe-l'oeil

Catégories • 6 à 10 ans
• 11 à 15 ans
• 16 ans et plus, adultes

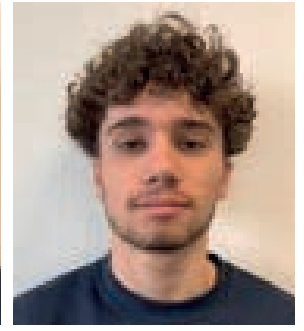
Information et règlement dans vos médiathèques et sur www.bibliothèquesdesvallons.fr

Ile & Vilaine
LE DÉPARTEMENT

Vallons de Haute Bretagne
CHORUS

Enquête sur l'eau potable

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable des Bruyères et la SAUR vous informent qu'une campagne de mesure sur l'eau du robinet de la commune se déroule actuellement et jusqu'en septembre 2024. Deux agents de la SAUR, Emma et Jules Bonaventure (photos ci-contre) sont susceptibles de vous solliciter afin d'effectuer des plusieurs relevés à votre domicile d'ici septembre. Nous vous remercions par avance de leur réserver le meilleur accueil en participant à cette campagne de mesure. Pour toute question, vous pouvez nous contacter au 02.78.51.80.00.



Médiathèque municipale Juillet Août 2024

« Partir en livre », la grande fête du livre jeunesse du 19 juin au 21 juillet avec le thème sports et jeux !

Des chèques-lire à gagner ! Pendant 5 semaines (4 semaines en juillet à partir du 8 et la dernière semaine d'août), essayez de retrouver sur la commune Blaise, le poussin masqué de Claude Ponti ! Rapportez-le à la médiathèque et recevez en échange un chèque-lire, offert par le Centre National du Livre. Un indice sera donné sur intramuros/site de la mairie et Facebook de la médiathèque, le mardi de chaque semaine



Pendant l'été, on fait le plein de livres et de DVD !

Du samedi 22 juin au samedi 31 août, vous pouvez emprunter plus de documents !

15 livres/CD/périodiques au lieu de 10, 5 DVD au lieu de 3, par carte et 5 jeux (ludothèques du territoire).

Attention, il n'y aura pas de navette entre les bibliothèques du 1er au 15 août, alors anticipez vos réservations !

Concours photo

Organisé du 17 juin au 8 septembre par le réseau des bibliothèques des Vallons, il est ouvert à tous les photographes amateurs habitant Vallons de Haute Bretagne Communauté et les adhérents des bibliothèques.

Pour participer, il suffit de déposer dans un formulaire une photographie originale correspondant au thème : Plein les yeux : arts visuels et recherches graphiques.



Le participant est invité à jouer avec la lumière, les ombres, les formes, les couleurs, la perspective et les trompe-l'œil.

Dans l'une des catégories suivantes : 6 à 10 ans / 11 à 15 ans / 16 ans et plus et adultes

Le formulaire de dépôt de la photo est en ligne sur le site du réseau des bibliothèques des Vallons: <https://www.bibliothequesdesvallons.fr>

Prix Les P'tits lecteurs des Vallons, jusqu'au samedi 16 novembre

Les P'tits lecteurs des Vallons est un prix décerné par les enfants de 0 à 3 ans, mais aussi leurs parents, grands-parents, frères et sœurs, assistantes maternelles... Les 6 livres de la sélection sont à retrouver à la bibliothèque. Lisez et votez pour votre livre préféré ! Séance découverte de la sélection (lecture, comptine) avec Linda du Relais Petite Enfance et Anne-Laure, le samedi 21 septembre à 10h, sur réservation.



HORAIRES PENDANT LES VACANCES D'ÉTÉ

Le mercredi de 10h30 à 12h et de 15h à 18h

Le samedi de 10h30 à 12h

Le premier dimanche du mois de 10h30 à 12h

FERMETURE ESTIVALE

La médiathèque fermera ses portes le lundi 5 août pour une réouverture le mercredi 21 août.



FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

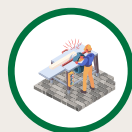
PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX



Organiser les barbecues **loin de la végétation**, qui peut s'enflammer.



Jeter ses mégots **dans un cendrier** (et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture.)



Réaliser ses travaux **loin de la végétation et prévoir un extincteur** à portée de main.



Donner l'alerte en **appelant le 112, le 18 ou le 114** (personnes malentendantes) et tenter de localiser le feu avec précision.

SE PROTÉGER DES FEUX



S'abriter dans un bâtiment. **La voiture n'est pas un endroit sûr** car facilement inflammable.



Rester informé de la situation et écouter les consignes des secours et/ou de la mairie.



Mets plus de  solaire
sur ta tête que de
beurre sur ta 

3 fois plus de cancers de la peau en Bretagne. Protégeons-nous !

Entretien du domaine public et des parcelles privées

Des difficultés sont rencontrées par les agents des Services techniques de la commune pour l'entretien des espaces publics lorsqu'ils ne sont pas dégagés (présence de boîte aux lettres sur le domaine communal, poubelles stockées sur les parties enherbées...). Nous vous demandons de veiller à l'accessibilité au domaine public pour que ces espaces puissent être gérés de manière efficace. Si vous souhaitez maintenir des aménagements sur le domaine public, et dans la mesure où ils n'occasionnent pas une gêne pour la sécurité ou pour autrui, il ne pourra pas être demandé aux Services techniques d'entretenir cette zone.

Parcelles privées

Il est obligatoire pour les propriétaires de parcelles, qu'elles soient bâties ou non, de procéder à un entretien de leur terrain comme le rappelle l'article L2213-25 du code général des collectivités territoriales : « *Faute pour le propriétaire ou ses ayants droit d'entretenir un terrain non bâti ou une partie de terrain non bâti situé à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50 mètres des habitations, dépendances, chantiers, ateliers ou usines lui appartenant, le maire peut, pour des motifs d'environnement, lui notifier par arrêté l'obligation d'exécuter, à ses frais, les travaux de remise en état de ce terrain après mise en demeure. Si, au jour indiqué par l'arrêté de mise en demeure, les travaux de remise en état du terrain ou de la partie de terrain prescrits n'ont pas été effectués, le maire peut faire procéder d'office à leur exécution aux frais du propriétaire ou de ses ayants droit. Si le propriétaire ou, en cas d'indivision, un ou plusieurs des indivisaires n'ont pu être identifiés, la notification les concernant est valablement faite à la mairie.* ».

Par ailleurs, cette réglementation ne s'applique pas exclusivement à la végétation et le juge administratif a été amené à définir les contours de l'expression « motifs d'environnement ». Il a ainsi été jugé qu'un terrain encombré de gravats, ou l'accumulation au cours des années de divers débris et déchets de chantiers, pouvaient être considérés comme un motif d'environnement.



En bref

- Modifications estivales des heures d'ouverture de la mairie. La mairie sera fermée tous les mercredis en juillet-août. Elle vous accueillera jusqu'à 17h le jeudi (18h actuellement) et pour ce qui est des permanences du samedi matin, la prochaine aura lieu le 7 septembre de 9h à 12h.
- Deux journées découvertes de la couture sont organisées à la médiathèque cet été. La première verra la confection de trousse de toilette le lundi 29 juillet de 9h à 16h (inscription au 02.99.57.82.11). La création d'un sac repas à emporter sera le thème de la seconde journée prévue le mercredi 28 août, toujours de 9h à 16h (inscription au 02.99.57.86.20). Dans les deux cas du tissu vous sera proposé mais chacun.e peut venir avec le coupon de son choix ! Si vous n'avez pas de machine à coudre, nous partagerons les nôtres. Enfin, pensez au pique-nique pour déjeuner ensemble le midi.
- La médiathèque fermera ses portes du lundi 5 août au mardi 20 août inclus.
- La Bretagne est la région de France qui enregistre le plus grand nombre de cancers de la peau chaque année. N'habitant pas une région chaude, les Bretonnes et Bretons se protègent moins qu'ailleurs des rayons ultraviolets alors qu'ils sont tout aussi présents. Même par temps breton, protégeons-nous !
- Le forum des associations aura lieu cette année le vendredi 6 septembre de 16h45 à 19h à l'Espace Glenmor.
- Les élu.es de la municipalité organisent une matinée d'accueil des nouvelles et nouveaux arrivant.es à Saint-Senoux le samedi 21 septembre. Rendez-vous en mairie à 10h pour une petite visite guidée et partager un moment d'échange convivial.
- L'opération Boîtes de Noël Solidaires sera reconduite cette année. Pour rappel, cette action de solidarité à l'égard des plus démunis.e.s a lieu sur toute l'Ille-et-Vilaine et consiste à confectionner des colis avec un vêtement chaud (bonnet, écharpe...), une douceur à croquer ou à boire, une surprise et un petit mot. Alors n'hésitez pas à coudre et tricoter à l'ombre durant les longues journées d'été pour soutenir les plus fragiles une fois l'hiver venu.
- Le nouveau centre aquatique Aquavallons (2 rue Charles de Gaulle à Guichen) dispose d'un bassin sportif et d'un autre ludique, d'une pataugeoire ainsi que d'un espace bien-être. Outre l'accès aux bassins et à l'espace bien-être, des cours de natation (bébé, initiation et perfectionnement) sont également proposés. Pour plus d'informations, vous pouvez vous connecter sur le site AquaVallons (www.aquavallons-vhbc.fr) ou les contacter par téléphone (02.54.25.26.35) ou par mail (contact@aquavallons-vhbc.fr)

Mairie - 11 rue des Trois Huchet - 02 99 57 86 20 - saintsenoux.fr
Horaires : Lundi, mardi, vendredi : 8h30 > 12h
Jeudi : 14h > 18h (Fermeture à 17h le jeudi pendant les vacances)
1^{er} samedi du mois : 8h30 > 12h

Tirage : 950 exemplaires. Directrice de la publication : Maryline Lair.
Comité de rédaction : Christophe Thomas

Les associations sont seules responsables de la publication de leurs articles.

Maquette/mise en page/distribution :
Pix'N'Graph - Tél. 02 99 83 53 93



SUIVEZ LES ÉVÈNEMENTS
DE LA COMMUNE
SUR INTRAMUROS

Pharmacies de garde : 3237